

Solidarite Fanm Ayisyen - SOFA
Conseil National d'Observation Électorale - CNO
Conseil Haïtien des Acteurs Non Étatiques - CONHANE
Réseau National de Défense des Droits Humains - RNDDH

Communiqué de Presse

Contacteur :

Marie Yolène GILLES COLAS
RNDDH
(509)3728-8466

Maître Gédéon JEAN
CNO
3795-6597

Edouard PAULTRE
CONHANE
3701-5654

Marie Frantz JOACHIM
SOFA
3813-0517

Proclamation des résultats présidentiels définitifs : Le Conseil Electoral Provisoire enfonce le pays dans une crise postélectorale sans précédent

Le Conseil National d'Observation Electorale (CNO), le Conseil Haïtien des Acteurs Non Etatiques (COHNANE), la Solidarité des Femmes Haïtiennes (SOFA) et le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) prennent acte de la publication par le Conseil Électoral Provisoire (CEP) des résultats définitifs des élections du 25 octobre 2015. Ces organisations constatent que ces résultats ne tiennent aucunement compte des implications de la décision du Bureau du Contentieux Électoral National (BCEN).

En effet, le verdict du BCEN, permet de conclure que les nombreuses anomalies trouvées dans l'intégralité de l'échantillon aléatoire reflètent largement le caractère irrégulier et frauduleux du scrutin. Ce constat ne fait que confirmer les préoccupations de notre coalition d'observation relatives à l'ampleur de la fraude et à la nécessité d'une vérification en profondeur, indépendante et transparente.

Cette coalition qui observe tout le processus électoral est consternée de voir que, dans sa perspective d'« adalante », le CEP, par l'organe de son Président,

Monsieur Pierre Louis OPONT, a fait savoir, lors de la proclamation desdits résultats, qu'il revient à celles et à ceux qui dénoncent ces cas de fraudes d'en faire la preuve !

Ce comportement de l'institution électorale, face à ces élections très controversées, soulève une fois de plus de vives inquiétudes liées notamment à l'absence de transparence et de respect des normes démocratiques.

La coalition est convaincue que la crédibilité des élections dépend inévitablement d'un véritable audit du processus qui comprend entre autres:

- La vérification, au centre de tabulation, des informations relatives à tous les électeurs ayant voté en dehors de la liste d'émargement.
- La vérification et le relevé de tous les cas de fraudes et/ou d'irrégularités qui ont entaché le scrutin.

Face à cette situation très compromettante pour l'avenir de la démocratie en Haïti, la coalition pense que les protagonistes doivent agir et assumer leurs responsabilités. En effet, il est plus qu'évident, qu'aujourd'hui, ce conseil électoral refuse de tenir compte de la demande objective et pressante émanant des différentes forces vives du pays, des partis politiques et d'organismes d'observation exigeant la vérification du scrutin et, le cas échéant, des sanctions pour les fraudeurs.

Mercredi 26 novembre 2015.